

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du mardi 22 janvier 2019
Salon du personnel de l'école à 18h30

Ordre du jour

18h30	S	1. Ouverture de la séance, vérification du quorum et mot de bienvenue
18h35	A	2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
18h40	A	3. Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 4 décembre 2018 (adoption, 5) 3.1 Activités extraparascolaires : échecs, karaté, anglais et musique (clavier) 3.2 Sécurité aux abords de l'école 3.3 Programme d'éducation à la sexualité
18h55	I	4. Parole au public
19h00	A	5. OPP 5.1 Campagnes de financement 18-19 Perfection au printemps, vidéo spectacle de fin d'année, Leucan et vente de petites bouchées 5.2 Campagne de financement en 19-20
19h15	A	6. Sortie à l'école de Mortagne 5 ^e , 23 janvier 2019
19h20	A	7. Répartition du temps alloué à chaque matière
19h25	A	8. Sondage tarification « Service aux dîneurs »
19h35	A	9. Critères de sélection d'une direction d'établissement
19h45	A	10. Photos scolaires 2019-2020
20h00	I	11. Suivi budgétaire
20h05	D	12. Reconnaissance du personnel
20h15	C	13. Projet éducatif, invitation 28 janvier (travail sur les enjeux)
20h25	S	14. Comité cour d'école
20h30	I	15. Communication dans l'Alizé
20h35	I	16. Service de garde
20h40	I	17. Vie à l'école
20h45	I	18. Comité de parents
20h50	I	19. Correspondance

20h55	I	20. Sujets divers
21h00	A	21. Levée de l'assemblée

Marianne Dion-Labrie
Présidente du Conseil d'établissement

Danielle Bilodeau
Directrice